

## Traiter en conservation des fonds d'archives historiques : le cas des bâtiments de l'OTAN aux Archives nationales

Sylvie Le Clech

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/insitu/9808>

DOI : 10.4000/insitu.9808

ISSN : 1630-7305

### Éditeur

Ministère de la Culture

Ce document vous est offert par Bibliothèques de l'Université de Montréal



### Référence électronique

Sylvie Le Clech, « Traiter en conservation des fonds d'archives historiques : le cas des bâtiments de l'OTAN aux Archives nationales », *In Situ* [En ligne], 19 | 2012, mis en ligne le 19 septembre 2012, consulté le 30 octobre 2019. URL : <http://journals.openedition.org/insitu/9808> ; DOI : 10.4000/insitu.9808

---

Ce document a été généré automatiquement le 30 octobre 2019.



In Situ Revues des patrimoines est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

---

# *Traiter en conservation des fonds d'archives historiques : le cas des bâtiments de l'OTAN aux Archives nationales*

Sylvie Le Clech

---

- 1 La présente contribution se propose de traiter sur plusieurs années la conception, la mise en œuvre et les premiers résultats d'une opération qui, pour les professionnels de la conservation du patrimoine, s'avère complexe dans la mesure où s'entrecroisent deux problématiques distinctes, celle de l'état de bâtiments et celle de fonds d'archives historiques, autour d'un dénominateur commun, la présence d'amiante qui nécessite l'intervention de milieux professionnels spécialisés, dans le respect d'une réglementation en pleine évolution. Nous ne traiterons volontairement pas des impacts sur l'accès du public à ces fonds, qui constituent un autre volet, mais non le moindre, du dossier complet.
- 2 Nous envisagerons donc la manière dont, dans un bâtiment vétuste, les Archives nationales ont mis en œuvre un processus d'analyse de la présence d'amiante dans les bâtiments puis sur certains fonds d'archives historiques et comment elles ont initié deux processus : celui de la connaissance préalable des données et celui de la conservation préventive et curative des fonds. Le dossier n'est pas clos mais le cadre de l'intervention est fixé dans sa méthode et ses objectifs. Il permet un premier retour d'expérience où sera également abordée l'annexion d'un processus de partenariat scientifique, celui des Archives nationales et de Météo France, soutenu par un mécénat conséquent de la Fondation BNP Paribas, au titre de la responsabilité sociale et environnementale. Avec la mise en place d'un « chantier école », cette dernière dimension donne un sens supplémentaire aux actions entreprises.

## Les bâtiments de l'OTAN aux Archives nationales à Fontainebleau (1952-1984)

- 3 Le site des Archives nationales à Fontainebleau se compose de trois types de bâtiments illustrant chacun une période de son histoire : les bâtiments remployés de l'OTAN, de 1952 (**fig. n°1**), les deux Unités de l'architecte Claude Aureau, mises en service en 1978 et 1984 (**fig. n°2**), et le bâtiment dit « Transitoire », inauguré en 2007, de l'agence Hamonic et Masson, primée à la biennale d'architecture de Venise. Il fut construit pour accueillir les versements, en attente de la construction d'un troisième site pour les Archives nationales, dont l'implantation à Pierrefitte-sur-Seine fut décidée par le Président de la République en 2004.

Figure 1



Le bâtiment de l'OTAN en 2010.

Phot. Reby, Serge. © Archives nationales, 2010

Figure 2

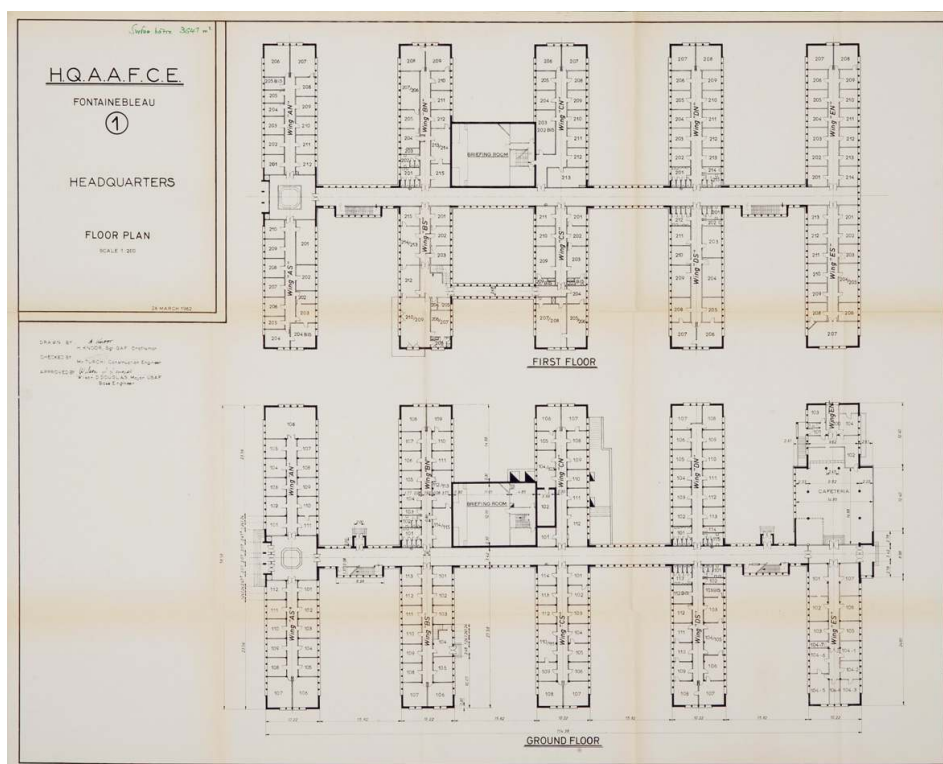


L'Unité n°1, détail de façade, 2010.

Phot. Reby, Serge. © Archives nationales, 2010.

- 4 L'ensemble forme un plan artificiellement symétrique et fermé autour d'un espace se comportant comme une cour qui permet, depuis la façade postérieure des Unités 1 et 2, de découvrir dans un même angle de vision, les trois étapes de l'histoire du site. En position centrale et en léger surplomb, les deux Unités, en contrebas, face à face de chaque côté, le bâtiment intitulé « Peigne », datant de la présence de l'OTAN et le « Transitoire ».
- 5 L'ancien bâtiment de l'État-major Europe Centre Est, est surnommé le « Peigne », en raison de la disposition de ses ailes greffées sur le corps de bâtiment central (**fig. n°3**). C'est un édifice de plan symétrique rectangulaire de 10 ailes sur 2 niveaux, au total 20 grandes pièces comportant chacune 17 baies, donnant sur un corps de bâtiment principal, muni de deux avant corps situés à l'extrémité de chacune des façades latérales. Une corniche souligne le toit à faible pente. À l'arrière du bâtiment, un couloir de distribution supplémentaire repose sur une structure originale de poutres en béton, disposées deux par deux en V. Le « Peigne » est très révélateur des constructions fonctionnalistes telles que les architectes du Bauhaus puis de la Reconstruction les avaient diffusées en Europe et aux États-Unis : lignes droites, galeries de liaisons, goût des volumes cubiques et rectangulaires. Ici, l'alliance de la technique de fabrication industrielle et de l'architecture s'observe. Il offre une surface de plus de 6 000 m<sup>2</sup>.

Figure 3



Plan du bâtiment de l'OTAN, 1962.

Phot. Reby, Serge. © Archives nationales, 2010.

## La dégradation des lieux et leurs conséquences (1967-2000)

- 6 Les bâtiments de l'OTAN n'ont pas été livrés au gouvernement français, en décembre 1967, dans un état adapté à la conservation pérenne des archives, les premiers rapports d'activité et dossiers de directeurs en témoignent. Ils faisaient partie d'un existant présent à un instant « t ». L'intérêt du site était son vaste foncier. On prévoyait de construire 10 unités normalisées de conservation, selon une programmation ambitieuse typique de l'époque du « Plan », restée inachevée. De 1969 à 1996, les Archives nationales n'utilisèrent ces bâtiments que comme espaces de rangement temporaire d'archives destinées à une réorientation ultérieure ou à une destruction partielle, une fois les délais d'utilité administrative échus. Non chauffés, souffrant d'infiltrations signalées depuis 1974<sup>1</sup> et d'inondations lors d'événements climatiques extrêmes, tels les orages de fin d'été ou les fontes de neige au printemps, ces locaux n'avaient pour médiocre avantage que leur circulation rendue rationnelle par l'abattage de cloisons intermédiaires, entre 1994 et 1999. Ces dernières avaient libéré des espaces appréciables, plus de 6 000 m<sup>2</sup>, permettant des entrées d'archives en urgence dans des conditions difficiles mais selon des modalités qui permettaient de constituer des équipes peu nombreuses qui avançaient rapidement (de l'ordre de 5 ou 6 personnes sur quelques semaines). Chaque aile du bâtiment, équipée de rayonnages, pouvait contenir un kilomètre d'archives et se prêter aux réaménagements continuels que connaissent les

institutions qui traitent des volumes importants d'entrées, dans un contexte immobilier défavorable<sup>2</sup>.

- 7 Très longtemps, l'état des bâtiments focalisa donc l'attention des archivistes. Les fonds, dans un espace trop éclairé, et sans inertie thermique, connaissaient pour leur part des dégradations lentes masquées par des mobilités incessantes. Conditionnements délavés par les lumières solaire et lunaire, poussières de cellulose puis, avec l'accélération de la dégradation des clos et couverts, favorisant l'intrusion d'animaux dans le bâtiment, pollution par des micro-organismes d'origine animale ou végétale.
- 8 Il en résulta une difficulté à distinguer ce qui relevait, pour la dégradation des fonds, de facteurs environnementaux défavorables liés aux bâtiments (humidité, brèches dans le clos et couvert, sécheresse excessive de certaines zones, fragilité des structures) handicapant de surcroît le travail du personnel *in situ* et les pollutions initiales des fonds eux mêmes, jusqu'au jour où un événement déclencheur, *a priori* étranger à l'état sanitaire des fonds, ouvrit une deuxième période ciblée sur la recherche d'amiante, d'abord dans l'air, puis sur les fonds. Du point de vue des locaux, une étude de 2001 avait conclu à l'existence de fortes dégradations et à l'interdiction de toute surcharge au sol, en dynamique, supérieure à 200 kg, ce qui limitait fortement l'activité dans le bâtiment<sup>3</sup>.

## Une condition nécessaire mais non suffisante : la recherche d'amiante dans les bâtiments

- 9 Les bâtiments antérieurs à 1995 doivent, selon la réglementation en vigueur, faire l'objet d'une recherche d'amiante dans l'air et d'une surveillance régulière de cette amiante, intégrée habituellement dans les éléments de structure (toitures, flocages, sols, peintures). Il n'entre pas dans le propos de la présente contribution de revenir en détail sur une législation abondante et sujette à de récentes évolutions qui se durcissent en raison des risques de santé publique avérés. Il est en revanche capital d'analyser la prise en compte de l'existence des contraintes induites par la réglementation relative à la recherche d'amiante dans l'air, liée à l'observation des bâtiments, pour comprendre les traductions concrètes dans les problématiques de conservation des fonds, ce qui est plus délicat et sujet à expériences qui relèvent davantage de l'empirisme que d'un corpus de connaissances théoriques, dans la mesure où seule se trouve normalisée la recherche de fibres dans l'air et non par dépôt sur ou dans les cartons d'archives. L'objectif de la recherche d'amiante en suspension dans l'air est de ne pas exposer les personnels au travail régulier dans un bâtiment où les taux sont supérieurs à 5 fibres observées par litre<sup>4</sup>. Tout commence donc par l'observation des matériaux et de leur état de conservation. Ce sont ces contrôles réguliers, effectués depuis 1996, joints à des études de structures en 1992 et 2001, qui ont conduit, entre 2003 et 2008, les Archives nationales à prévoir la fermeture, suivie de la démolition de ce bâtiment après le déménagement des fonds vers Pierrefitte-sur-Seine et, préalablement à procéder au retrait des matériaux amiantés dans 8 zones localisées du bâtiment<sup>5</sup>. Si le parti sur le bâtiment fut fixé dès 2001, la feuille de route sur le traitement des fonds suivit une maturation plus longue, fruit de la résolution de questions apparues et traitées entre 2006 et 2010. Cet espace temps, long, n'en est pas moins nécessaire pour que s'opère, à la lumière des études successives et leçons tirées des chantiers qui concernent 18 km linéaires de fonds hétérogènes, la compréhension de phénomènes complexes dans lesquels plusieurs compétences concourent à l'élucidation

des questions et à la mise en œuvre de protocoles de traitements adaptés (personnels de conservation, experts amiante, entreprises de dépoussiérage ou de dépollution – désamiantage, autorités publiques compétentes dans le contrôle des opérations, en particulier la CRAM ou l'inspection hygiène et sécurité, instances paritaires compétentes). La question de l'amiante déposée sur les fonds d'archives ne fait pas d'emblée l'objet d'une vision globale mais est abordée par les maîtres d'œuvres de manière cloisonnée, du point de vue de pratiques professionnelles qui concernent essentiellement les bâtiments et non leurs contenus. Pour faire émerger une décision à un moment donné, le maître d'ouvrage doit fédérer et rassembler des connaissances dispersées ou faire naître une méthode d'analyse appliquée cette fois-ci non pas à la sphère du bâtiment, mais à celle des contenus potentiellement pollués. En 2003, au mois de septembre, les Archives nationales et le maître d'ouvrage, Service national des travaux, travaillent plusieurs pistes d'actions complémentaires : étude de faisabilité de construction sur le site de Fontainebleau d'un nouveau bâtiment destiné à remplacer les bâtiments de l'OTAN et un hangar métallique dénommé le bâtiment « Provisoire » ; décision de fermer partiellement le Peigne eu égard à la dégradation des matériaux contenant de l'amiante ; recherche de poussière d'amiante éventuellement déposée sur les cartons d'archives. Le CEBTP préconise une fermeture partielle du bâtiment suite à une dernière inondation la même année.

## **Maturation d'un processus de traitement des fonds : de la problématique de conservation immobilière à une intervention curative sur les fonds (2005-2010)**

- 10 Les Archives nationales ne sont plus seulement conduites à observer la dégradation des contenants (bâtiments) mais à prendre en compte celle des contenus (fonds d'archives), donc à rechercher comment diagnostiquer l'origine de ce que l'on peut qualifier de pollution des fonds par dépôt de fibres. La concomitance de deux phénomènes différents provoque l'enclenchement d'un processus qui deviendra itératif et déductif dans les années 2007-2010 : l'effondrement, entre 2003 et 2005 de faux plafonds de certaines ailes sur les cartons d'archives ; la détection, en 2003, sans unité de mesure associée, de fibres d'amiantes sur les fonds dit « de Moscou » selon une technique binaire (passer une lingette et obtenir un résultat de type 0 ou 1 qualifiant l'absence ou la présence, non quantifiée de fibres sur ou dans les cartons). Il fut donc procédé en urgence à la fermeture des zones incriminées. Dans le même temps, il fut procédé pour la première fois à une opération de dépoussiérage et désamiantage portant sur le fichier de police de la Direction générale de la sûreté, revenu de Russie entre 1994 et 2001 (plus de 2 millions de fiches).

### **Une première expérience : le désamiantage du fonds de Moscou (2006)**

- 11 Avec le désamiantage du fonds dit « de Moscou » en 2006, qui porta sur 1,6 km linéaires, la problématique d'intervention permettait de quitter le seul raisonnement fondé sur la recherche d'amiante dans les bâtiments. Cette opération introduisait le cas précis de fonds transférés dans leurs conditionnements d'origine et un travail en zone contenant des matériaux amiantés. Ce cas est très particulier en archives publiques contemporaines,

car les fonds sont versés par les ministères, conditionnés de neuf par les Missions des archives de France dans les locaux de production et non à l'arrivée. Cette opération de dépoussiérage et de désamiantage, menée sous des tables vibrantes et aspirantes et selon un protocole lourd, aboutissant au traitement feuille à feuille, au reconditionnement total puis au transfert pour désinfection à l'oxyde d'éthylène au Havre et retour sur site, fut réalisée sur place et livra des leçons intéressantes mais qui ne furent qu'en partie transposables aux versements normalisés<sup>6</sup>. L'inconnue fondamentale restait l'origine de la pollution des conditionnements par les fibres et son niveau. L'administration était conduite à ignorer qu'une pollution plus grande puisse exister sur d'autres fonds de nature différente (boîtes Cauchard anciennes, producteurs variés, sous-parties de fonds dispersées entre les ailes, adresses de provenances inconnues). Or seule la détection d'une pollution de conditionnements variés et la mise en évidence, dans des zones différentes, de niveaux d'empoussièrement soit identiques soit différents permettent, sur des volumes significatifs, 18 km linéaires et 6 000 m<sup>2</sup>, d'établir définitivement le lien entre l'état du bâtiment et celui des fonds ou de rechercher d'autres hypothèses à la pollution des fonds. La question du caractère représentatif de l'échantillon de départ, le fonds de Moscou, pour déterminer un ou des protocoles de suite se révéla donc cruciale.

- 12 En 2005, l'amiante était à la fois obligatoirement présente dans les faux plafonds dégradés et pouvait aussi être observée sur des fonds abrités dans leurs conditionnements d'origine. Le travail de désamiantage du fichier s'effectuant en zone contenant des matériaux amiantés dégradés, il fut donc décidé d'employer un protocole de traitement lourd externalisé. Ultérieurement, pour avancer des propositions de traitement en conservation curative adaptées, et sortir de la logique du tout ou rien, il convenait donc en réalité de savoir s'il y avait des scénarii différents de pollution, de n'exclure aucun des scénarii et *a contrario* de n'en privilégier aucun tant qu'on n'aurait pas procédé à deux opérations complémentaires préalables : l'état des informations disponibles sur l'origine et la « tradition de conservation des fonds » et des analyses de boîtes, sur un échantillon représentatif<sup>7</sup>, selon un protocole nouveau, à définir, l'emploi des lingettes étant insuffisant pour guider l'action. Le premier travail relève des compétences des personnels de conservation, le second des experts amiante en bureau d'étude.

## Études préalables et cartographie (2007-2010)

- 13 La conscience d'une nécessité d'évacuer en totalité les fonds des anciens bâtiments de l'OTAN est une conséquence du traitement partiel de ceux-ci en 2006 et de la remise du rapport de l'inspecteur hygiène et sécurité la même année. Cette première expérience, inédite pour les Archives nationales, ne peut être déclinée de manière systématique et à ce niveau d'intervention sur les autres versements, dont on ignore l'état sanitaire et les péripéties, en dehors de la mémoire orale du site, des commentaires des rapports annuels d'activité et des indications portées au récolement entrepris en 1996<sup>8</sup>. Il apparaît rapidement nécessaire de diligenter une étude préalable complète dont l'objectif est d'articuler les problématiques liées au bâtiment et celles des fonds pour sortir d'un cloisonnement des interventions qui bloque toute décision globale. La création d'une entité commune aux deux sites de Paris et de Fontainebleau, le Service à compétence nationale « Archives nationales », à la fin de l'année 2006, la perspective du troisième site de Pierrefitte-sur-Seine, sont des événements qui sortent le dossier bellifontain de son cadre initial. Ces fonds ne resteront pas à terme localisés à Fontainebleau. Dans la



perspective du déménagement, une Mission Projet Pierrefitte-sur-Seine est créée et les Archives nationales lancent ce qu'il est convenu d'appeler le « chantier des fonds », ensemble d'opérations de récolement, conservation préventive et curative, réflexions sur l'occupation des espaces parisiens et bellifontains. L'enjeu est de traiter les fonds de ces bâtiments à un niveau de qualité égal à celui des autres chantiers menés par les Archives nationales dans cette période particulière de refondation. Le caractère néanmoins atypique et l'ampleur de ce dossier sensible conduisent les Archives nationales à adopter une démarche objectivante, par étapes, en sortant de la démarche de gestion pour se tourner vers la direction de projet et une méthodologie qui, dans l'impossibilité d'être théorique, se construit au fur et à mesure des résultats d'études préalables qui obligent l'institution à s'adapter et créer.

- 14 En 2007, le bureau d'études SETEC organisation est chargé d'une mission dont l'objectif est double<sup>9</sup> : établir un bilan de la situation générale du bâtiment de l'OTAN et des fonds qui y sont conservés ; proposer des scénarii d'organisation pour l'évacuation des fonds du Peigne. Contrairement à ce qui avait été réalisé pour le fichier dit « de Moscou », il est décidé de procéder d'abord aux retraits de matériaux amiantés du bâtiment, avant de traiter les fonds. Le retrait des matériaux est réalisé au premier trimestre de l'année 2008 et le bâtiment libéré par le Service national des travaux, maître d'ouvrage de l'opération, au mois de juillet 2008. En revanche, parce qu'on s'appuyait, dans l'étude de 2007, sur des données documentaires mais qu'on n'avait pas d'éléments objectifs quantifiés sur l'état sanitaire des fonds, autre qu'une connaissance visuelle empirique, la véritable étude sanitaire sur les fonds eux-mêmes est de fait remise à plus tard. Sont dans un premier temps, dans les discussions, privilégiés les actions et documents qui visent à vérifier l'exactitude des cotes et des métrages, et à fournir par les analyses archivistiques le contenu des articles aux lecteurs.
- 15 On constate cependant trois éléments nouveaux ou revisités dans l'étude planificatrice de 2007. Les premières préconisations sont celles de la « nécessité d'une opération de dépoussiérage des fonds » liée à la « possibilité d'adopter des protocoles plus simples, à étudier et faire valider par les autorités compétentes ». Le troisième élément d'appréciation fondamental donne le tempo de la succession des chantiers : la durée de vie des bâtiments. Le rassemblement de la documentation disponible sur le site<sup>10</sup> sur la solidité des structures du bâtiment conduit à estimer à 10 ans à compter de l'issue des travaux, la résistance de celui-ci. Les Archives nationales maintiendront hors d'eau ce bâtiment par des interventions d'entretien des clos et couverts, *a minima*, car la priorité est donnée au retrait de matériaux amiantés, puisque cette présence bloque la mise en œuvre des chantiers de dépoussiérage. À l'issue de cette étude, réalisée de janvier à juin 2007, on constate que bon nombre d'éléments de connaissance manquaient encore, car le retour d'expérience sur le fonds de Moscou était trop récent, et trop insuffisant pour guider l'action des Archives nationales. En l'absence de toute cartographie sanitaire assise sur un protocole d'analyse scientifique des boîtes et de leurs contenus, l'administration était conduite à n'envisager qu'une seule chaîne de traitement où la priorité était encore donnée au récolement et au reconditionnement à l'identique. Malgré ses nombreuses incertitudes et l'énonciation de scénarii qui ne seraient au final pas retenus en l'état, l'étude recommandait cependant, parmi toutes les résolutions, des tests d'analyse biologique et des tests amiante sur des échantillons à définir, ce qui ne fut possible qu'une fois les travaux de retraits d'amiante terminés et le bâtiment libéré au mois de juillet 2008.

## L'établissement de protocoles de traitement (2009-2010)

- 16 Les fonds furent protégés par des films polyane durant les opérations de retrait d'amiante en 2008. À la suite des mesures habituelles de libération du chantier du bâtiment, toujours au moyen des seuls tests normalisés, les lingettes passées sur certains cartons, on eut la confirmation de la présence d'amiante sur les cartons des ailes où s'étaient déroulées les opérations de retrait de matériaux amiantés<sup>11</sup>.
- 17 Aucun enseignement fiable ne pouvait en revanche être tiré de données livrées à des dates différentes, dans des contextes de recherche qui n'étaient pas comparables et sur des zones différentes. Pour sortir de l'ignorance sur l'étendue de la pollution, il convenait de procéder à une série d'analyses quantifiées sur toutes les zones des dix ailes et des deux couloirs où se trouvaient, en 2009, conservées des archives, travaux de retrait ou pas, afin de donner corps à ce qui n'étaient que des doutes et des intuitions énoncées depuis 2003. Les Archives nationales, avec l'aide d'un expert amiante mandaté, présentèrent aux instances paritaires<sup>12</sup> et à l'analyse de la CRAM d'Île-de-France, un protocole de sélection de boîtes manipulées dans des conditions extrêmes huit fois de suite, en univers de dépression et confinement de 20 m<sup>2</sup>. L'objectif était de reproduire les gestes d'un personnel au travail ou d'un lecteur qui manie les documents lors d'une consultation. Il convenait de mettre en évidence, par l'observation et le comptage par microscope électronique à transmission analytique (META)<sup>13</sup>, la présence ou l'absence de fibres d'amiante libérées par les mouvements opérés sur les conditionnements et documents, sur un échantillon représentatif. Ces mesures, rapportées à des valeurs par litre, étaient ensuite reportées sur une carte du bâtiment, donnant alors la possibilité de se livrer à un rapprochement en post traitement de données, par le biais d'hypothèses, entre ce que l'on savait placer sur un plan sur l'histoire des fonds et de leurs mouvements entre 1970 et 2001 et ces analyses en date de 2009.
- 18 Deux campagnes de mesure d'empoussièrement<sup>14</sup> pratiquées sur un échantillon de cinquante boîtes par aile, fortement manipulées dans une zone de dépression, ont mis en évidence la présence de fibres d'amiante sur les conditionnements pour huit ailes et pour une aile, des fibres d'amiante tant dans les cartons que sur les cartons d'archives, en quantité importante. Pour sept ailes du bâtiment ainsi que pour le couloir du premier étage, la manipulation des cinquante cartons par aile n'a révélé la présence d'aucune fibre d'amiante, tant sur les conditionnements que sur les documents d'archives.
- 19 En parallèle de ces deux campagnes, s'opéra une démarche complémentaire de recherche d'informations sur les fonds et leurs mouvements dans le bâtiment ou entre les bâtiments du site. Furent mis en évidence les apports limités d'une démarche de mise en relation de faits isolés, relevant de la méthode rétrospective et interprétative de données littérales et chronologiques. Cette démarche historique, que les personnels scientifiques connaissent bien, correspond à la rédaction, en situation de gestion quotidienne, d'instruments de recherche, opération dans laquelle la connaissance de la tradition d'un fonds est une plus-value scientifique pour la compréhension d'un ensemble archivistique complexe. Dans un contexte de recherche en sciences exactes, qui s'effectue par le recueil de données actualisées et homogènes, elle ne porte ses fruits que par confrontation *a posteriori* de deux niveaux de cartographie : celle des résultats des analyses biologiques quantifiées à un instant « t », celle du report des données historiques sur des espaces de conservation. Les données historiques enrichissent certes la mémoire des hommes, mais

peuvent aussi, par la méthode accumulative qui est le travers de l'érudition, être un biais pour l'interprétation des analyses, en établissant des liens entre des données difficilement comparables.

- 20 Il serait tout aussi faux néanmoins, de négliger le bénéfice de la recherche historique sur les fonds du Peigne, en termes de méthode de résolution des problèmes. La nécessité de ne retenir que certaines données comparables entre elles pour les consigner dans des tableaux chronologiques par types d'événements affectant les fonds (entrée, traitements, déplacements, reconditionnements, sinistres localisés), permet d'éradiquer des idées reçues fondées sur une surinterprétation des faits qui conduit à privilégier le doute comme une fin en soi et non une étape dans l'identification des inconnues. Non classées, les informations anciennes produisent des amalgames et se contraindre à reporter en tableau des informations est une démarche objectivante qualitative, qui complète la démarche quantitative des analyses biologiques et ne saurait s'y substituer. La confrontation des cartographies historiques et d'analyses biologiques confirme que le chantier de retrait de 2008 n'est pas à l'origine de la pollution amiante de certains fonds. L'observation que les taux les plus élevés se trouvent au premier étage dans les parties des ailes plutôt exposées vers l'extérieur, invite à se poser la question, non pas uniquement des revêtements internes au bâtiment, retirés en 2008, sur un faible espace, mais bien de la fragilité généralisée des structures et en particulier des chéneaux et toitures, suite aux intempéries et modifications intérieures des espaces. L'étude du mouvement interne des fonds et des concentrations ou au contraire de dissociation des versements d'un même producteur dans des zones différentes ne livre en revanche aucun résultat satisfaisant. Il est donc infondé de privilégier une pollution des cartons voire une dissémination des fibres d'amiante comme conséquences de mouvements internes des versements dans le bâtiment à l'occasion de réaménagements. Quant à supposer une pollution *ante*, au moment du versement, rien n'est plus douteux eu égard aux pratiques normalisées d'entrées aux Archives nationales. Rechercher une pollution dans les locaux du producteur déplace le problème et masque celui du magasin d'arrivée et les études de 2009 n'établissent rien.
- 21 En 2010, disposant d'une cartographie et de mesures de taux d'empoussièrement (0 fibres pour 7 ailes et le couloir du premier étage, entre 4,8 et 28,3 fibres par litre pour 6 ailes complètes et la moitié d'une, 185 fibres par litre pour une aile complète), les Archives nationales, dans un souci d'hygiène et de sécurité ont donc pris la décision de traiter les fonds du Peigne en conservation. Pour ce faire, elles ont mis au point avec l'assistance des experts concernés, expert amiante, maître d'œuvre des mesures d'empoussièrement, experts de la CRAM et médecin du travail, trois protocoles de dépoussiérage des fonds et changement en tout ou partie des cartons d'archives, en fonction des trois niveaux des mesures d'empoussièrement. À chaque traitement de dépoussiérage et/ou de changement des cartons, est associé le transfert des documents assainis dans un bâtiment proche du Peigne, intitulé le « Provisoire » et placé sur le site de Fontainebleau (**fig. n°4, n°5, n°6, n°7**). Les documents relatifs aux mesures d'empoussièrement, contexte de manipulation des boîtes pour mesure en zone mise en dépression, protocole validé, mesures et cartographies, rapport final de l'expert-amiante sont destinés à éclairer les intervenants de cette opération globale, quel que soit le niveau de l'intervention requis. Les préconisations de sécurité contenues dans ces documents peuvent être consultées auprès du Pôle de gestion immobilière du SCN, ainsi que sur le site de Fontainebleau, Direction scientifique du site, Antenne administrative, technique et logistique.

Figure 4



Étape du traitement de dépoussiérage des liasses et des conditionnements.  
Phot. Service communication Météo France. © Météo France, 2011.

Figure 5



Étapes du traitement de dépoussiérage des liasses et des conditionnements.  
Phot. Service communication Météo France. © Météo France, 2011.

Figure 6



Étapes du traitement de dépoussiérage des liasses et des conditionnements.  
Phot. Service communication Météo France. © Météo France, 2011.

Figure 7



Étapes du traitement de dépoussiérage des liasses et des conditionnements.  
Phot. Service communication Météo France. © Météo France, 2011.

- 22 Pour démarrer la phase 1 liée à l'extraction d'un ensemble d'archives de 8 km, un cahier des charges fut rédigé par un groupe de travail piloté par la direction scientifique des Archives nationales à Fontainebleau, comprenant les expertises internes au SCN en

matière de conservation des fonds, préparation et organisation des chantiers des fonds, direction scientifique et antenne administrative technique et logistique de Fontainebleau, pôle immobilier de la direction des affaires administratives et financières du SCN Archives nationales. Ce CCTP allait très loin dans l'organisation des phases d'extraction car il s'agissait de garantir la bonne association de compétences différentes au sein de l'équipe du prestataire, qui travaillait *in situ*, et d'articuler ces compétences avec celles du site de Fontainebleau pour un contrôle dans le cadre du marché : manipulations adéquates pour la préservation de documents d'archives historiques de tous formats et dont les dates d'exécution étaient larges (début du XIX<sup>e</sup> siècle, fin du XX<sup>e</sup> siècle), tant dans la phase de conservation préventive que dans la phase de transfert physique ; capacités documentaires (réaliser le récolement à l'arrivée sur la base des informations transmises au départ, vérifier les implantations). Capacité à respecter les règles d'hygiène et de sécurité et à redresser les données en cas de contrôle mettant en évidence des erreurs dans l'exécution.

- 23 Le 15 juin 2011, la phase 1 de l'opération de dépoussiérage fut notifiée pour un montant total de 160 000 euros et le chantier débuta le 4 juillet. Elle concerna les ailes pour lesquelles aucune fibre d'amiante n'avait été observée après les manipulations de 2009, pour un métrage total de 8 km linéaires. Cette phase s'est achevée le 31 janvier 2012. Une société de réinsertion sociale, la société ARES, fut choisie pour mener le chantier, placé sous la surveillance d'un coordinateur SPS et associant, sous la responsabilité d'un chef d'équipe *in situ*, et d'un contremaître de l'entreprise présent un jour par semaine, 5 personnes, travaillant selon une chaîne de production séquentielle, du premier étage vers le rez-de-chaussée. Cet ordre de priorité par étages a été défini pour des raisons à la fois pragmatiques (le premier étage est celui qui se dégrade le plus rapidement) et d'opportunité (les fonds de Météo France qui font l'objet d'un partenariat et d'un mécénat se trouvaient conservés au premier étage du bâtiment). Le schéma de traitement comprend les opérations suivantes effectuées par deux équipes : prélèvement des boîtes dans les zones de départ, par lots homogènes en suivant un plan de prélèvement ; reconstitution des lots provenant d'un même versement dans l'ordre numérique des versements au niveau de l'espace centralisé de traitement en conservation au rez-de-chaussée (ancienne salle des cartes d'État-major) ; opérations concomitantes de livraisons de cartons neufs le cas échéant (reconditionnement partiel sur indication des Archives nationales sur la base d'un audit préalable de repérage) ; dépoussiérage interne et externe sur toutes les faces et dans les liasses composant un article conditionné ; vérification et contrôle par le chef d'équipe ; placement sur la chaîne de transfert des articles dépoussiérés et contrôlés ; transfert physique vers le bâtiment intitulé « Provisoire » toujours dans l'ordre des versements ; indication de la nouvelle adresse dans le récolement à l'arrivée ; contrôle par le chef d'équipe. Des opérations de contrôle aléatoire étaient pratiquées par le coordinateur SPS et des opérations de contrôle de conservation préventive et documentaire pratiquées une à deux fois par semaine par un agent des Archives nationales. La levée de doute documentaire est placée sous la responsabilité d'un personnel documentaire des Archives nationales. Celles-ci ont préalablement livré les tableaux permettant au prestataire de récupérer les données informatiques et de constituer un récolement à l'arrivée.
- 24 On rappelle qu'il n'y a pas d'amiante dans l'air depuis les travaux de retrait d'amiante de 2008. Les entreprises se situent donc dans le cadre du respect des dispositions du Code du travail et non dans celui du Code de la Santé publique. L'état général sanitaire des

fonds (présence de fientes, de poussières et de plâtre) a conduit, en revanche, pour des raisons d'hygiène et de sécurité, à préconiser dès le premier protocole de dépoussiérage, la protection systématique des personnels par le port d'un masque P3, régulièrement utilisé depuis le début des opérations du « chantier des fonds » du SCN Archives nationales, quel que soit le lieu d'intervention, Paris ou Fontainebleau, dans la mesure où le degré d'empoussièrment général des fonds est fort du fait de déchets de cellulose et de la présence de micro organismes sur les fonds.

## Retour sur quelques enseignements de l'année 2011 : un chantier école ?

- 25 Les paragraphes précédents ont insisté sur la phase d'analyse et d'interprétation des données, cruciale pour dépasser les blocages de décision, liés très souvent, en cas de problématique nouvelle, à l'intégration de nouvelles compétences dans un projet et au poids de données anciennes et fragmentaires. Les incertitudes sur la manière de faire (une ou plusieurs chaînes de traitement, reconditionnement total ou partiel, travail *in situ*, quel circuit, une ou plusieurs équipes en co-activité, quel bâtiment disponible pour le retour des fonds, problématique de l'amiante ou en général du fort niveau d'empoussièrment en cellulose et micro organismes...) n'ont pu se dissiper qu'au fur et à mesure que les énigmes se trouvaient éclaircies, et surtout parce que la courbe d'expérience doit se constituer, non pas de manière théorique, mais bien par la méthode de résolution des problèmes et l'expérimentation. Si les objectifs de départ étaient clairs depuis 2003, évacuer en totalité les fonds du Peigne, les moyens pour y parvenir, en particulier organisationnels, souffraient d'incertitudes, liées à la difficulté de réintégrer ce chantier dans une planification générale des chantiers des fonds des Archives nationales. L'équipe constituée par le SCN dans le cadre général des « chantiers des fonds » n'avait pas été dimensionnée pour mener un tel chantier, dont les contraintes rendaient impossible la mobilisation en interne d'équipes à la fois dédiées aux autres chantiers sur Paris ou Fontainebleau, et le suivi précis de ce chantier.
- 26 À chaque nouvelle étape, il fallait rendre compatible le nouveau chantier avec les chantiers existants. Le seul moyen d'y parvenir fut de spécialiser pendant les trois mois précédent le démarrage de la prestation, confiée à un prestataire pourvu de références sur les chantiers de préparation des fonds, une équipe du site réduite composée de trois personnes. Un agent technique fut affecté à la préparation matérielle des espaces, comprenant la mise en sécurité préalable des lieux (calfeutrage des zones interdites) et le repérage par code couleur des boîtes à reconditionner, ainsi que l'étiquetage des travées dont la référence était reportée sur le plan de prélèvement à l'attention du prestataire. Cet agent de surveillance et de magasinage, disposant déjà d'une première expérience en matière de conservation préventive, fut associé à un agent possédant des compétences archivistiques, qui prépara l'ordre de prélèvement des versements à traiter. Ces deux agents furent placés sous l'autorité d'un chargé d'études documentaires. Cette équipe eut une mission précise : pour éviter le dérapage du calendrier d'extraction des fonds et s'assurer que le prestataire se concentrait sur les deux tâches prioritaires du CCTP, conservation préventive et récolement à l'arrivée, les deux agents ont agi en complémentarité sur un temps limité et avec la perspective de prolonger leur mission de préparation par un suivi effectif du prestataire sur sept mois.

- 27 Ce parti était fondé sur l'observation des compétences disponibles sur le site dans la durée, la fiabilité et la courbe d'expérience des agents. L'encadrement du prestataire constituant une suite logique de la phase de préparation, cette phase était créatrice de motivation car les résultats du travail se verraient dans un avenir proche. Seul un agent ayant une connaissance ancienne des lieux, allié à un autre agent maniant avec aisance les bases de données, pouvait encadrer des acteurs nouveaux sur le site et effectuer les contrôles avec le plus d'efficacité, donc le redressement des données fautives à l'arrivée. L'agent technique des Archives nationales procéda donc à la réécriture voire au changement des étiquettes comportant les cotes des documents (numéro de versement, numéro d'article). Cet investissement interne a évité une phase d'apprentissage de la lecture des cotes par un prestataire non archiviste et lui a permis d'accroître son efficacité pour le regroupement physique de versements dispersés dans plusieurs ailes du bâtiment. Pour repérer les conditionnements à changer, opération qui s'intercale entre le travail de l'équipe des manutentionnaires du prestataire et ceux des opérateurs de dépoussiérage du même prestataire, l'indication par un repérage de code couleur a été privilégiée et expliquée aux agents du prestataire par les agents des Archives nationales. Ces opérations de préparation de chantier furent établies sur la base des tableaux de récolement actualisés par le deuxième agent des Archives nationales, binôme du premier.
- 28 Ces tableaux reconstituant les versements dans leur ordre numérique et indiquant producteurs, métrages indicatifs et localisations de départ et d'arrivée, étaient la pièce principale des données fournies au prestataire pour que le chantier ne dure pas plus de sept mois. Le respect de la fluidité des traitements était impératif. Les conditions de travail dans un bâtiment de qualité dégradée deviennent pénibles au fur et à mesure de l'avancée de l'hiver, même quand la prestation prévoit l'installation des branchements électriques d'urgence, nécessaires pour les appareils d'aspiration et le chauffage d'appoint. Tout ce qui pouvait donc être fait en amont pour faciliter le repérage des prestataires dans le bâtiment et l'identification des lots de cartons à prélever, reconditionner, dépoussiérer, et transférer devait donc être confié à l'équipe des Archives nationales. Sur un chantier de sept mois, cette phase de préparation technique et documentaire a duré trois mois et a permis une économie en temps de 50 %. Elle constitue par ailleurs, pour les agents des Archives nationales, une capitalisation d'un savoir faire qu'ils n'ont pas hésité à transmettre aux personnels du prestataire, employés dans un contexte particulier qui fait aussi partie des critères qui ont conduit à retenir l'entreprise.
- 29 L'accompagnement humain du chantier constitue sans aucun doute la deuxième leçon tirée de cette expérience. Faire le choix d'une entreprise de réinsertion pourrait conduire à penser que l'emploi de personnels réputés fragiles va à l'encontre de la réalisation dans des conditions optimales d'un chantier sensible mené dans un contexte où l'accumulation des autres chantiers rend son suivi difficile et où les actions débutent après une période de messages négatifs portés sur ces fonds. Pourtant, la conduite de projets particuliers tient souvent à une alchimie où l'élément essentiel est la capacité humaine à donner du sens aux actions entreprises par le biais d'un renouvellement du contexte. Pendant de longues années, le Peigne et son contenu ont connu une déviation du sens originel de leur existence, passant d'un espace d'attente avant destruction à un espace de conservation par défaut.
- 30 Les personnels tant du site que ceux du prestataire ont compris cet enjeu parce que la mission, objectivée, décomposée en phases mais pourvue d'un sens général, a perdu son caractère écrasant et donc démotivant. Le transfert de savoir-faire de personnels

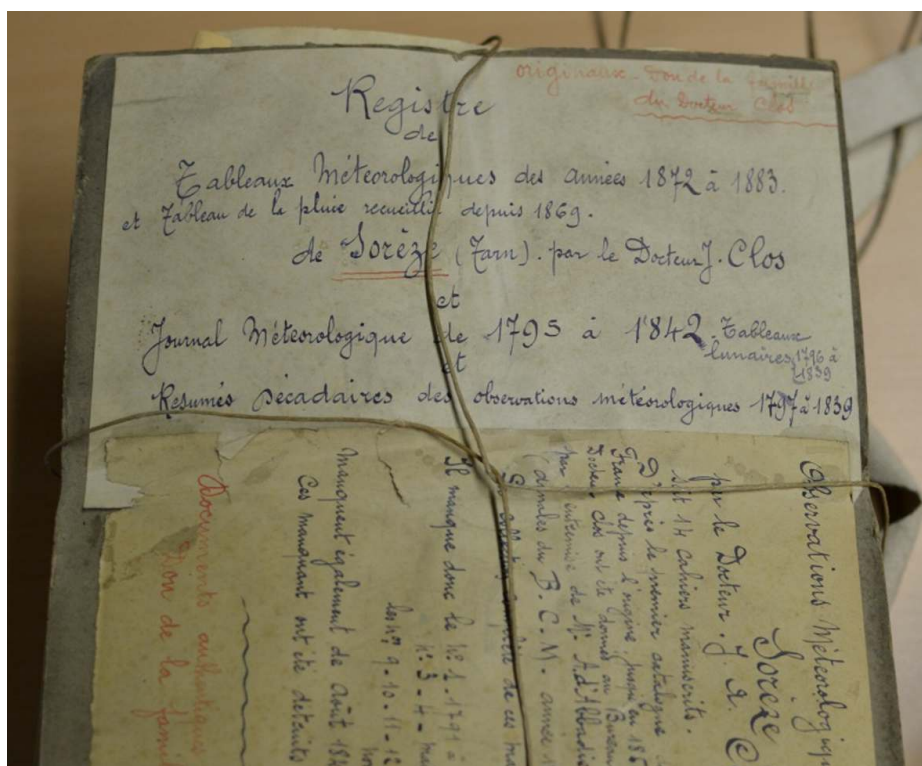


disposant d'une expérience avérée mais aussi renouvelée à l'occasion de cette mission à des personnels que le travail sur des fonds a mis individuellement en valeur dans un parcours personnel de réinsertion, a produit un cercle que l'on peut qualifier en conduite de projet de vertueux. La leçon des chantiers successifs depuis 2006 a donc été celle d'une lente remontée de l'esprit scientifique et méthodique, d'un dépassement des difficultés et de l'acceptation de l'apprentissage professionnel continu pour une transmission à d'autres. Il s'agit de l'application du concept de « société apprenante ».

## Un aspect inattendu dans la conduite du projet : les archives de la Météorologie (2010-2011)

- 31 La relation du cas d'école que constituent les bâtiments de l'OTAN et leurs contenus ne serait pas complète si l'on n'évoquait pas le rôle de la demande dans la conduite du projet, qui agit souvent comme un élément moteur de l'action. Depuis la fermeture des bâtiments, l'administration s'était trouvée dans l'incapacité de satisfaire l'accès aux fonds. La plupart des producteurs d'archives se limitait à des contacts réguliers pour information, ainsi que les lecteurs qui trouvaient, parmi les 220 km d'archives conservées à Fontainebleau, largement de quoi satisfaire leurs recherches en sciences humaines. Dans le projet, essentiellement tourné vers des opérations de traitement en conservation, le public était donc en retrait, jusqu'au jour où un producteur, Météo France, reprit contact pour une demande devenue urgente. Il s'agissait de rechercher des données anciennes sur le climat français, dans le cadre du Plan national d'adaptation au changement climatique, au mois de mars 2010. Il s'avérait que la demande de Météo France arrivait au moment où les analyses des fonds du Peigne étant connues, les Archives nationales s'étaient engagées dans la rédaction du premier CCTP de dépoussiérage. Le contexte était donc de part et d'autre renouvelé et la volonté, à la faveur de ce programme de recherches sur les données climatiques anciennes, de déboucher à court terme sur un règlement même partiel de l'accès aux fonds, donna un sens supplémentaire au projet portant sur les 18 km linéaires. Les archives produites par Météo France ne représentent qu'un peu plus de 2 km linéaires, dont un peu plus d'un kilomètre se trouvait au début du chantier de juillet 2011, dans une aile où les fonds n'étaient pas contaminés (**fig. n°8**). Il en reste à ce jour un peu plus de 600 m à traiter selon le protocole numéro 2. Le lien avec les utilisateurs des archives et, chronologiquement dans les archives, le lien avec les producteurs, est essentiel, mais comme toutes les convictions fondées sur la pratique quotidienne, il ne réapparaît d'autant mieux qu'à la faveur d'un événement exceptionnel qui le remet en lumière.

Figure 8



Relevés du docteur Jean-Adrien Clos, de Sorèze dans le Tarn, 1795-1842.

Phot. Fleuter, Gérard. © Archives nationales - Météo France, 2011.

- 32 Cette demande de Météo France était plus large que l'accès aux fonds abrités dans les bâtiments de l'OTAN, elle comportait la mise en œuvre d'une convention de partenariat scientifique pluriannuel, sur trois ans renouvelable, avec les Archives nationales : accueil d'un ingénieur et de doctorants en climatologie, ressaisie et amélioration d'instruments de recherches, numérisation pour réintégration de données climatologiques en séries dans les bases de données de Météo France, numérisation d'une sélection de documents à des fins de diffusion culturelle et pédagogique, publications, expositions virtuelles, séminaires (fig. n°9). La réalisation de la convention passa par la première phase d'accès aux fonds, donc par leur « sauvetage » transmuté dans la convention en « sauvegarde des données météorologiques anciennes (1850-1960) ». Il fut donc décidé d'un commun accord d'inclure dans la convention les opérations de dépoussiérage et de désamiantage des fonds de Météo France et c'est ainsi que le CCTP de la phase 1 indiqua au prestataire de commencer son traitement par le kilomètre de Météo France, avant les autres fonds.

Figure 9



Carte météorologique de la période Urbain Le Verrier, directeur de l'observatoire de Paris, 25 décembre 1857.

Phot. Reby, Serge. © Archives nationales, 2011.

- 33 Cette articulation de deux objectifs dont la naissance relevait de schémas initiaux différents, fondés sur des découpages institutionnels, fut renforcée par la recherche de mécénat. Eu égard aux coûts prévisionnels de l'opération de conservation préventive et curative, Météo France et les Archives nationales s'accordèrent pour candidater en commun à des appels d'offres de mécénat sur des bases différentes de celles employées la plupart du temps par les institutions culturelles. La Fondation BNP Paribas, qui rendit public son choix du projet parmi une cinquantaine de projets audités en avril 2011, a retenu le projet commun intitulé AAA (Accès aux Archives en dépit de l'Amiante), non pas au titre de son mécénat culturel et patrimonial, généralement tourné vers la restauration du patrimoine muséal, mais au titre de son action « responsabilité sociale et environnementale ». Les risques sanitaires, l'enjeu de recherche de données anciennes sur le climat liées à une action interministérielle d'envergure internationale (le PNACC piloté par le ministère de l'Écologie, de l'Environnement et du développement durable<sup>15</sup>), l'urgence de la demande et l'articulation entre une mémoire nationale et des enjeux internationaux ont séduit le partenaire financier. Le projet complet, qui se calquait sur les chapitres de la convention de partenariat scientifique, est évalué à 900 000 euros, dont 450 000 iront à Météo France et 350 000 aux Archives nationales. Sur ces sommes, Météo France et les Archives nationales ont réparti des actions en fonction de leurs missions et une partie de l'argent disponible servira à la conservation préventive et curative des 2 km d'archives de la météorologie nationale à Fontainebleau. Le mécène visita le chantier dans les premières semaines de son démarrage. Dans la mesure où les fonds de Météo France étaient traités en priorité, il put découvrir l'ensemble des procédures de

traitement en conservation remises dans un contexte patrimonial et historique plus large, celui des 18 km d'archives historiques à transférer. Cette remise en contexte, alliée au fait qu'une société de réinsertion porteuse de valeurs de développement social ait été retenue par les Archives nationales, donnait un sens fort à la démarche entreprise et donc au soutien du mécène. Les Archives nationales purent ainsi partager les prémices de cette expérience scientifique et humaine et communiquer aux médias, le 6 janvier 2012, les principaux éléments de cette entreprise. L'action commune du mécène et des deux partenaires Météo France et Archives nationales fut reconnue récemment par la remise, le 28 février 2012, du prix du mécénat attribué par le ministère de l'Écologie, de l'Environnement et du développement durable.

- 34 Sans attendre la fin du dépoussiérage et du désamiantage des fonds portant sur 694 m linéaires, les Archives nationales et Météo France ont entrepris les opérations de traitement scientifique des données et la diffusion des connaissances associées à ces archives, par le biais de conférences, reportages télévisés<sup>16</sup>, articles dans la presse nationale et quotidienne régionale, ainsi que par l'utilisation des nouveaux médias, en particulier les réseaux sociaux<sup>17</sup>. Deux interventions sont prévues en 2012 sur l'exploitation en Shs de ces données<sup>18</sup>.

## L'avenir (2012-2014)

- 35 La période suivante sera mise à profit pour la rédaction du marché par l'AMO, pour ce qui concerne les autres espaces du bâtiment « Peigne », qui contiennent donc des archives relevant des deux autres protocoles (fibres d'amiante observées sur les conditionnements ou aussi, pour l'aile 1C, sur les conditionnements et dans les liasses d'archives). Ces opérations dépassent le cadre habituel d'intervention de l'institution en conservation préventive et curative. Les Archives nationales, ne disposant pas en interne de la compétence pour la rédaction de cahiers des charges concernant le dépoussiérage et désamiantage des fonds d'archives concernés par l'amiante, ont donc décidé de faire appel à un AMO pour les rédiger.
- 36 Le marché notifié au mois d'avril 2012 a pour objet l'attribution de l'assistance à maîtrise d'ouvrage du marché de dépoussiérage, décontamination, reconditionnement de documents conservés sur le site de Fontainebleau des Archives nationales, dans le bâtiment « Peigne » et leur transfert dans le bâtiment « Provisoire », phases 2 et 3.
- 37 La phase 2 a pour objectif le dépoussiérage et le reconditionnement de documents conservés dans six ailes complètes et la moitié d'une aile du bâtiment « Peigne » du site de Fontainebleau des Archives nationales dont le taux de concentration de fibres d'amiante par litre d'air est compris entre 4, 8 et 28,3 fibres par litre.
- 38 La phase 3 a pour objectif une décontamination amiante (dépoussiérage et reconditionnement) de documents conservés dans une aile complète du bâtiment « Peigne » du site de Fontainebleau des Archives nationales dont le taux de concentration de fibres d'amiante par litre d'air est de 185 fibres par litre.
- 39 Une fois traités, tous les documents seront transférés dans le bâtiment « Provisoire » du même site de Fontainebleau.
- 40 L'assistant à maîtrise d'ouvrage devra justifier de compétences avérées en matière d'expertise amiante, de travail sur matériaux amiantés et donc de références en la

matière. En effet, l'administration aura besoin d'une expertise amiante pendant toute la durée du marché.

---

## NOTES

1. - Les rapports annuels indiquent des interventions ponctuelles sur la toiture en 1982 (démoussage, étanchéité partielle) et à la suite de la tempête de 2001.
2. - Le bâtiment Peigne devait être détruit et une troisième unité de conservation construite. Le projet fut abandonné en 1995.
3. - À titre d'exemple, un carton normalisé d'archives pèse en moyenne, pour les conditionnements d'archives contemporaines, 10 kg. On en place 3 sur une étagère. Un premier seuil de 200 kg par m. l. est donc atteint dès la troisième étagère. Dans la pratique, les travées d'archives sont en moyenne composées de 6 tablettes de 90 cm, 1 m ou 1,20 m linéaire. On tolère dans un magasin d'archives jusqu'à 100 kg par m. l. dans une conservation statique. La résistance des planchers avait été vérifiée en 1992.
4. - Il s'agit des taux prévus par l'actuelle réglementation.
5. - L'amiante est friable ou non friable. Les deux types d'amiante ont fait l'objet de retrait dans les huit zones. L'amiante friable se trouvait dans trois zones.
6. - Pour la suite des opérations, le rapport SETEC pointe la difficulté à traiter le restant des fonds, à organiser le travail des équipes sur place et surtout la lourdeur des transferts aller et retour sur le Havre, le tout en l'absence de choix pour conserver les fonds revenus de désinfection, les espaces du site étant obérés par les nouvelles entrées d'archives et l'organisation d'espaces dédiés aux opérations de dépoussiérage et reconditionnements issues du « chantier des fonds » programmées sur les années 2008-2010.
7. - Un échantillon est représentatif quand il est déterminé en fonction de critères qui combinent le choix aléatoire, la statistique (X boîtes par aile ou zone), la variété des emplacements jusqu'à un degré de granularité fin (l'aile, le couloir, la travée, la tablette du haut, du bas, du milieu), le caractère systématique du choix des boîtes. Au final, on obtient un nombre de boîtes significatif qui permet la mise en œuvre, par la répétition, des analyses et leur comparaison, pour procéder enfin à l'interprétation et aux recommandations.
8. - L'étude SETEC - Archives nationales dans son compte-rendu du 21/09/2007 cite un « inventaire rapide » de quasiment tous les fonds du Peigne » qui a « été réalisé avant la fermeture sur une durée d'environ 40 jours à 6 personnes ». Il faut prendre ce commentaire avec précaution. Le seul récolement est celui de 1996 et 40 jours ne suffisent pas à établir un récolement documenté et mis en forme de manière exploitable.
9. - SETEC organisation, compte-rendu n° 2, 21/09/2007. Arch. nat., Archives courantes de la direction scientifique des Archives nationales - Fontainebleau.
10. - Les rapports annuels rendent compte d'abattages de cloisons internes dans la deuxième moitié des années 1990. Un dépouillement des rapports annuels fait en 2009 permet de suivre les vicissitudes de l'état du bâtiment, vu par ses utilisateurs. Les visites du Service national des travaux effectuées dans le cadre de la surveillance régulière du bâtiment estimaient à une dizaine d'années la durée de vie du bâtiment, soit 2017-2018.
11. - Le Peigne compte 21 zones affectées à l'origine au rangement d'archives, mais 9 zones (1 couloir et 8 ailes) sont vides depuis 1993 et n'ont donc pas fait l'objet de mesures entre 2008 et

2009. Ces 21 zones sont composées de 10 ailes et de 2 couloirs sur 2 niveaux (1 zone est réservée aux ateliers de jardinage, qui forme la 22<sup>e</sup> zone). Sur ces 21 zones, 16 zones contenaient des archives en 2008 et ont donc fait l'objet de mesures selon le protocole défini entre la fin de l'année 2008 et le premier trimestre de l'année 2009. Les travaux de retrait ne concernant que 8 zones du bâtiment, où étaient conservées des archives, la cartographie globale du bâtiment était donc lacunaire pour les 8 autres zones d'archives.

**12.** - Un comité local de suivi amiante est placé sous la présidence de la direction administrative et financière et de la direction scientifique de Fontainebleau. Émanation du CHS, ce comité doit examiner les analyses présentées par l'expert et suivre les travaux effectués sur le site, qui s'inscrivent dans une problématique amiante. Il comprend les organisations syndicales, des représentants des agents du site, choisis en fonction de leurs missions et de leur ancienneté, l'inspecteur Hygiène et Sécurité, les experts mandatés et la médecine de prévention. Ces travaux font l'objet d'une communication aux séances du CHS.

**13.** - La META permet de mesurer la concentration en fibres d'amiante dans l'air, en fin de travaux de retrait de matériaux amiantés, quand on démantèle une enceinte de confinement et lors d'un diagnostic. Ce type de mesure s'impose aux employeurs dans le cadre des réglementations du travail (R. 4412-135) et aux propriétaires dans le cadre du code de la santé publique (R. 1334-21). Les mesures respectent la norme NFX 43-050. La valeur réglementaire est de 5 fibres par litre. La META se distingue de la MOLP (microscopie à lumière polarisée) qui dénombre tout type de fibres (et non pas d'isoler les fibres d'amiante) sur des critères dimensionnels. La méthode MOLP est utilisée dans le cadre du travail de retrait de matériau amianté ou à proximité de matériaux et appareils susceptibles de dégager des fibres d'amiante. La mesure ne doit pas actuellement dépasser 100 fibres par litre sur une heure de travail (art. R. 4412-104 du Code du travail).

**14.** - Rapport intitulé Campagne de mesures de taux d'empoussièrement amiante lors de la manipulation d'archives provenant du bâtiment Peigne, SAMEX - Sécurité, mai 2009.

**15.** - Voir lien sur le site institutionnel, qui récapitule et décrit l'action commune Archives nationales - Météo France, dans tous ses aspects de conservation et de recherche.

**16.** - Diffusion sur les deux chaînes nationales, journaux télévisés, 6 et 12 janvier, émission Télématin, du 31 janvier et TV5 monde « coup de pouce pour la planète » du 5 février, France bleu, émission du 14 janvier, 12 h 40, accessibles en ligne par podcast sur les sites institutionnels.

**17.** - Page Facebook des Archives nationales, Site internet « Connaissance des arts », pour l'intervention sur les premières cartes météorologiques d'Urbain Le Verrier, suite de la conférence donnée le 14 février dernier dans le cadre du cycle « Trésors du patrimoine écrit », INP - Archives nationales - BNF, par Sylvie Le Clech et Philippe Dandin, directeur de la climatologie, Météo France.

**18.** - Atelier lors des 10 ans de l'association Bouclier bleu, 21 octobre 2011. Séminaire INP, les sources de la mer, île de Tatihou, 27 - 28 mai 2012 et Séminaire des archivistes de l'arc alpin, les sources du climat, Chambéry, 5 et 6 juillet 2012. Conférence dans le cadre de l'exposition sur l'histoire du climat, Lyon, Archives municipales, 13 décembre 2012.

---

## RÉSUMÉS

Le site des Archives nationales de Fontainebleau dispose de locaux de conservation d'archives construits entre 1978 et 2007 et s'est engagé à extraire 15 km de fonds rangés dans les anciens

bâtiments remis par l'OTAN au gouvernement français en 1967. Ces bâtiments de emploi, désamiantés en 2008, contiennent des fonds en état sanitaire médiocre. Certains sont empoussiérés sans qu'aucune fibre d'amiante ait été observée, d'autres sont pollués par des fibres d'amiante. Suite à la fermeture des locaux entre 2003 et 2005, une démarche a été initiée en 2006, qui commence avec le désamiantage des archives revenues de Moscou. Elle s'est poursuivie par deux campagnes de mesures de taux d'empoussièrement amiante entre 2009 et 2010 et en 2011, l'extraction de plus de 8 km d'archives historiques sur lesquelles aucune fibre d'amiante n'a été observée en 2009 mais qu'il convenait de traiter en conservation préventive. L'opération doit se poursuivre en 2012 sur les fonds pollués jusqu'en 2014. Pour expliciter ce processus itératif et comprendre les chantiers de dépoussiérage avec ou sans présence de fibres d'amiante, l'article propose d'articuler une démarche initialement tournée vers la surveillance des bâtiments, avec celle qui aboutit à une démarche de conservation préventive et curative sur les fonds. Le dernier volet est celui de la mise en place d'un chantier de formation sur les premiers 8 km et le lien avec une action de partenariat de recherche conventionné Archives nationales-Météo France, soutenue par BNP Paribas dans le cadre de la « Responsabilité sociale et environnementale ».

## INDEX

**Mots-clés** : conservation préventive, chantier des fonds, désamiantage, mécénat, responsabilité sociale et environnementale, chantier école

## AUTEUR

### SYLVIE LE CLECH

conservatrice générale du patrimoine, directrice de l'appui scientifique des Archives nationales, membre de l'UMR Artehis de l'université de Bourgogne (histoire sociale des élites en France et en Europe au XVI<sup>e</sup> siècle). Chargée de cours à l'École nationale des Chartes Sylvie.le-clech@culture.gouv.fr